



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



DOSSIER DE PRESSE
19 juillet 2021

Déploiement de France Relance dans les territoires

Déploiement de France Relance dans les territoires

Éditorial



Jean Castex,
Premier Ministre

Aujourd'hui, près d'un an après le lancement du plan de relance le 3 septembre 2020, le constat est clair : le rebond est là. Il est même plus fort que prévu, ce qui a récemment conduit la France à réajuster ses prévisions de croissance de 5 à 6% pour 2021. France Relance joue évidemment un rôle majeur dans cette dynamique. Un chiffre permet d'en prendre la mesure : sur les 100 milliards d'euros initialement prévus, nous en avons déjà engagé 40 et, d'ores et déjà, nous pouvons dire que l'objectif des 70 milliards d'euros engagés d'ici la fin de cette année sera tenu.

Partout, cet engagement et ces moyens exceptionnels nous permettent de soutenir l'activité et l'emploi, tout en impulsant les transformations qui préparent la France de 2030. A travers les milliers de projets mis en œuvre, nous avons déjà franchi des caps très importants en termes de transition écologique et de reconquête industrielle, synonyme de reconquête de notre indépendance. France Relance a aussi un impact majeur en termes de cohésion sociale, tant il ne laisse personne au bord du chemin, et surtout pas les territoires et populations les plus fragilisés par la crise. Parmi ceux-ci, les quartiers prioritaires de la ville, les zones rurales et les jeunes, qui bénéficient de dispositifs et de moyens particulièrement ambitieux.

Pour améliorer encore l'efficacité de France Relance nous impliquons toujours plus les acteurs de terrain, en déconcentrant davantage la mise en œuvre des mesures, mais aussi en consolidant la dynamique de contractualisation avec les collectivités. C'est ainsi que nous pourrons tout à la fois accélérer le déploiement du plan de relance, et le rapprocher encore des préoccupations de nos concitoyens.

Dans les prochaines semaines, je vais continuer à suivre de très près l'avancement de France Relance afin de bâtir, avec l'ensemble des partenaires de l'Etat, la France de demain : plus verte, plus compétitive et plus inclusive.

État des lieux du déploiement de France Relance

Le plan France Relance se déploie depuis septembre 2020 sur ses 3 composantes.

Fin juin 2021, ce sont 40 milliards d'euros (avec prise en compte de la baisse des impôts de production) qui ont été engagés.

Volet Écologie

France Relance, c'est 2,7 milliards d'euros mobilisés pour la rénovation de 4 214 bâtiments publics de l'Etat et en particulier de l'Enseignement supérieur et de la vie étudiante. Alors que tous les marchés doivent être notifiés d'ici la fin de l'année 2021, à fin juin, plus de 2000 marchés ont un marché de travaux notifié et 255 projets sont livrés.

France Relance a déjà accompagné plus de 400 000 français dans le verdissement de leur voiture. Plus précisément, 200 000 primes à la conversion et 202 000 bonus écologique ont été accordés depuis juillet 2020.

Le premier semestre 2021 voient une accélération inédite du nombre de demande de MaPrimeRénov. 382 000 particuliers ont déposé une demande entre janvier et juin 2021 pour réduire la consommation énergétique de leur logement, alors que 192 000 demandes avaient été déposées en 2020. Plus de 300 000 dossiers ont été validés et 883 millions d'euros ont été engagés.

Volet Compétitivité

France Relance c'est un fort soutien à l'industrie pour remettre l'industrie au cœur des territoires. A fin juin 2021, ce sont plus de 1 730 entreprises qui ont, grâce à 1,5 milliards d'euros de France Relance, réalisé 6,9 milliards d'euros d'investissements productifs pour installer une nouvelle ligne de production, moderniser leurs appareils productifs ou développer un nouveau site industriel, en particulier dans les cinq secteurs qui sont critiques pour notre indépendance industrielle.

France Relance renforce la compétitivité du territoire avec une baisse des impôts de production pérenne de 10 milliards d'euros dès 2021 pour 600 000 entreprises partout en France.

France Relance accompagne les entreprises à l'export : 4 100 entreprises ont, grâce à France Relance, bénéficié d'un chèque export, d'une assurance-prospection ou d'un volontariat international en entreprise (VIE).

Ce sont désormais 186 fonds labellisés « Relance » pour flécher l'épargne des Français vers les entreprises françaises. L'encours cumulé de ces fonds s'élève à 15,5 milliards d'euros. Ce sont également les prêts participatifs relance pour la consolidation des fonds propres des PME.

France Relance c'est aussi le souci de maintenir un réseau de services culturels, de préserver notre patrimoine et notamment 50 monuments historiques, monuments nationaux ou cathédrales dont les projets de rénovation ont été initiés fin mai grâce à France Relance.

Volet Cohésion

Lancé en juillet 2020, le plan « 1 jeune, 1 solution » doit faciliter l'accompagnement, la formation et l'entrée des jeunes dans la vie professionnelle notamment par des aides à l'embauche et à l'apprentissage.

Depuis son lancement, le plan a porté ses fruits : entre août 2020 et mai 2021, 1,8 million de jeunes de moins de 26 ans ont été recrutés en contrat à durée déterminée de plus de trois mois.

Au cœur du plan « 1 jeune, 1 solution », l'apprentissage a connu une année record en 2020, avec plus de 516 000 contrats signés. Le Gouvernement a prolongé l'aide exceptionnelle à l'apprentissage sur 2021.

France Relance c'est l'Etat aux côtés des communes dans le financement de leurs projets d'investissement local. Plus de 9 500 projets d'investissements (dont 2 000 établissements scolaires rénovés, 70 centres médicaux de proximité, près de 400 projets cyclables) ont ainsi été soutenus par 2,5 milliards d'euros de dotations exceptionnelles au soutien à l'investissement de toutes les collectivités locales, du bloc communal aux conseils régionaux.

Comment suivre le déploiement du plan de relance ?

La transparence sur le déploiement de France Relance a été, dès son lancement, une priorité. Afin de faciliter le suivi de sa mise en œuvre, les résultats de France Relance sont déclinés selon les trois priorités du plan à savoir : la transition écologique, la compétitivité et la cohésion.

Le tableau de bord mensuel à retrouver sur www.planderelance.gouv.fr

Le secrétariat général du plan de relance publie chaque mois sur le site www.planderelance.gouv.fr un tableau de bord permettant d'observer la progression et le déploiement de France Relance.

Ce dernier présente, pour une quinzaine de mesures emblématiques du plan de relance, les résultats obtenus ou les étapes réalisées pour leur mise en œuvre.

Il s'accompagne de cartographies permettant d'observer pour cette quinzaine d'indicateurs, le déploiement du plan à l'échelle de chaque département.

Une nouvelle version du tableau de bord mensuel, plus ergonomique, sera disponible en septembre 2021.

Elle permettra de visualiser rapidement et intuitivement le déploiement du plan de relance sur son territoire à travers trente mesures clés de France Relance.



- Par exemple, pour la mesure « soutien à chaleur bas carbone » :

Le tableau de bord sur le site de votre préfecture

Des informations plus détaillées sur les mesures de France Relance sont à retrouver sur la page « France Relance » du site de chaque préfecture départementale ou régionale.

Le lien de la page « France Relance » de votre préfecture est indiqué sur chacune des pages de ce dossier.

L'ouverture des données

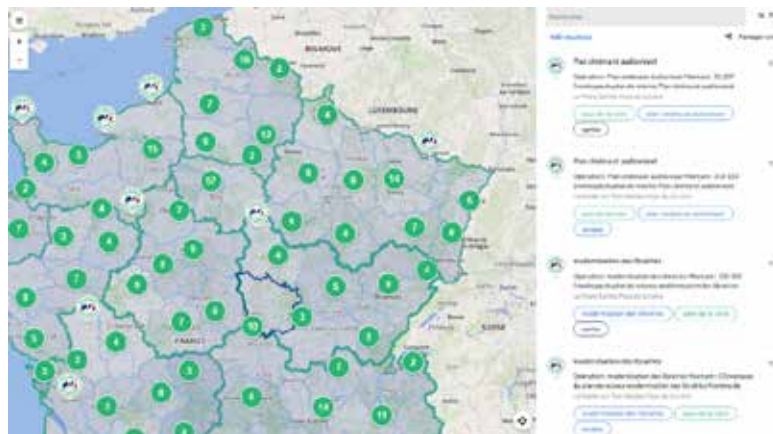
Les données de France Relance contenues dans le tableau de bord France Relance seront publiées cet été, en *open data*, sur le portail dédié www.data.gouv.fr.

Cette ouverture des données vise à faciliter l'appréciation de la mise en œuvre des mesures de France Relance, à permettre le travail des chercheurs et à contribuer à renforcer la transparence de l'action publique, dans la limite du secret statistique et du secret fiscal.

Les outils cartographiques

Soucieux de donner les informations les plus exhaustives possibles sur les projets financés, des outils ont été développés avec une granularité d'information fine et des outils cartographiques.

- Vous pouvez retrouver sur le portail de l'immobilier de l'Etat, pour chaque département et chaque région le nombre et les montants d'investissement des 4 214 projets de rénovation énergétique de l'immobilier de l'Etat.

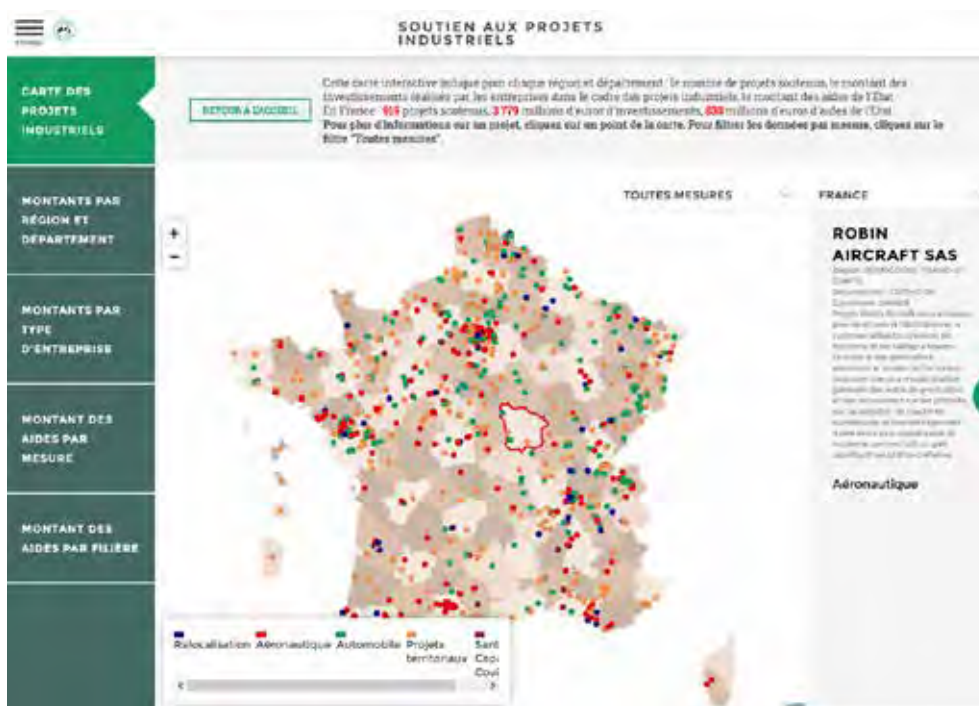


- Vous pouvez aussi retrouver l'outil développé par le ministère de la Culture qui localise sur une carte l'ensemble des bâtiments culturels lauréats de France Relance. Ce site permet de suivre la réalisation des travaux pour chacun des monuments financés.



- Enfin, vous pouvez retrouver l'outil développé par la Direction générale des entreprises (DGE), qui permet de visualiser pour toutes les mesures de soutien à l'investissement industriel les montants et le nombre de projets financés, ainsi que la part de PME et d'ETI bénéficiaires.

Tous ces outils cartographiques sont recensés sur <https://www.planderelance.gouv.fr/cartographies>.



Les portraits de la relance

Partout en France, des entreprises, collectivités, particuliers ont déjà bénéficié du plan France Relance. Avec eux, le plan France Relance prépare la France de demain.

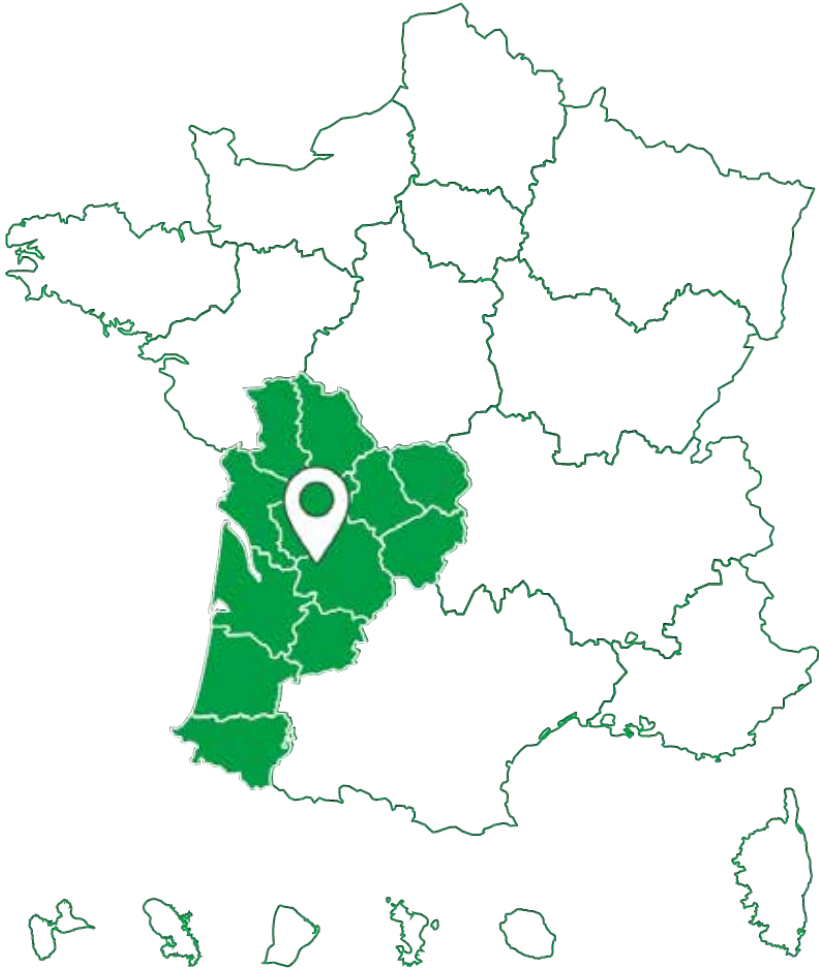
France Relance, ce sont donc ses principaux acteurs qui en parlent le mieux.

Les portraits de la relance illustrent l’ancrage territorial du plan et les bénéfices générés localement : créations d’emploi, développement économique, amélioration de l’empreinte écologique...dans tous les départements de France.

A fin juin 2021, près de 300 portraits de la relance sont répertoriés, représentant tous les départements et les trois axes de France Relance. Retrouvez-les sur : [Les bénéficiaires la relance \(gouvernement.fr\)](https://www.gouvernement.fr/les-beneficiaires-la-relance).

Nouvelle - Aquitaine

Gironde



Volet Écologie

France Relance, c'est 224 millions d'euros mobilisés pour la rénovation de 337 bâtiments de l'Etat, pour un meilleur confort des agents et des usagers.

France Relance a accompagné les habitants de la Nouvelle-Aquitaine dans le verdissement de leur véhicule automobile avec 29 958 primes à la conversion et bonus écologique accordés depuis juillet 2020.

Depuis 2020 et la mise en place de MaPrimeRenov', ce sont 24 503 dossiers qui ont été validés pour 64,4 millions d'euros d'aides représentant 246 millions d'euros de travaux.

France Relance accompagne le renouvellement forestier dans le contexte du changement climatique : pour la Nouvelle Aquitaine, 21 entreprises ont été retenues et seront soutenues pour un total d'aides de 1,2 millions d'euros correspondant à 3,3 millions d'euros d'investissements.

France Relance soutient le secteur ferroviaire avec l'objectif d'offrir une alternative attractive et efficace au transport routier, tant pour les passagers que pour les marchandises. C'est ainsi qu'une aide exceptionnelle de l'État de 4,7 millions d'euros a été accordée dans le cadre de France Relance pour la mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite de la gare de Bordeaux Saint-Jean. Ces 4,7 millions d'euros viennent compléter les aides financières déjà mobilisées par l'État sur ce chantier (11 millions d'euros).

Volet Compétitivité

France Relance soutient l'industrie de Nouvelle-Aquitaine : 135 entreprises de la région ont bénéficié dès 2020 de 113 millions d'euros d'aides.

France Relance renforce la compétitivité du territoire avec une baisse des impôts de production de 690 millions d'euros pour 55 986 entreprises de la région.

France Relance accompagne les entreprises de Nouvelle-Aquitaine à l'export afin de préserver le lien avec l'international.

210 entreprises ont bénéficié des « chèques export » et « chèques volontariat international en entreprises » de

France Relance pour les encourager malgré le contexte sanitaire à continuer à prospecter à l'international.

France Relance c'est aussi le souci de maintenir un réseau de services culturels, de préserver notre patrimoine. En Nouvelle-Aquitaine, les travaux sur les cathédrales de Bayonne, Bordeaux, La Rochelle et Limoges ont été retenus dès l'automne 2020 pour un montant de plus de 9 millions d'euros. Au total 29,6 millions d'euros sont mobilisés pour la culture en région.

Volet Cohésion

France Relance c'est donner des perspectives aux jeunes de la région avec le plan « 1 jeune, 1 solution » :

- 19 761 primes à l'embauche financées par France Relance
- 37 978 contrats d'apprentissage aidés par France Relance
- 2874 aides aux contrats de professionnalisation

Dans le cadre de France Relance et de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, 4,9 millions d'euros sont consacrés en région à la mise en place de réponses rapides aux besoins des personnes en situation de pauvreté ou de précarité premières victimes de la crise sanitaire et de la crise économique. 43 projets ont été retenus en Nouvelle-Aquitaine.

France Relance, c'est l'Etat aux côtés des communes néo-aquitaines dans leurs projets d'investissement : 1 058 projets ont d'ores et déjà bénéficié de 114,5 millions d'euros au titre de la dotation de soutien à l'investissement local pour réaliser 479 millions d'euros d'investissements publics.

France Relance c'est aussi l'Etat aux côtés des conseils départementaux de la région dans leurs projets d'investissement : 22 projets ont d'ores et déjà bénéficié de 15 millions d'euros au titre de la dotation de soutien à l'investissement des départements pour réaliser 24,6 millions d'euros d'investissements publics.

La liste des projets et plus d'informations, chaque mois, sur

<https://www.prefectures-regions.gouv.fr/nouvelle-aquitaine>.

Témoignages

Protifly



Saint-Maurice-sur-l'Adour, Nouvelle Aquitaine

Entreprise créée en 2016

Effectif : 10

Agro-alimentaire

Mesure « Soutien à l'investissement dans les secteurs critiques »

Protifly est spécialisée dans l'élevage de larves d'insectes, de la mouche « soldat noir ». Elles vont s'alimenter et recycler des résidus de l'industrie agro-alimentaire, puis elles vont être transformées en farine pour l'alimentation animale. L'entreprise proposera ensuite une ressource locale et durable de protéines pour l'alimentation animale, notamment

pour la filière piscicole. Avec une aide de 2,2 millions d'euros, Protifly pourra développer une nouvelle unité de production dans les Landes destinée à recycler 40 000 tonnes de co-produits organiques.

Témoignage

Maxime Baptistan, président et cofondateur de l'entreprise Protifly

Bastien Quinnez, directeur général et cofondateur de l'entreprise Protifly

« Le plan de relance est une reconnaissance de notre solution « insectes » qui apporte une réponse concrète à des problématiques stratégiques, la souveraineté protéique et la souveraineté alimentaire en général. Avec l'aide du plan de relance, nous pourrions étoffer nos équipes, vers une vingtaine d'emplois à pourvoir dans les prochains mois, puis une cinquantaine d'ici trois ans ».

Ateliers Pinton



Felletin, Nouvelle Aquitaine

Entreprise créée en 1867 / 49 salariés

Tapiserie / 2 sites en France

Mesure « Soutien à l'investissement et la modernisation de l'industrie »

Retrouvez ce témoignage sur francerelance.gouv.fr.

Les ateliers Pinton ont été fondés en 1867 à Felletin. Désormais labellisés Entreprise du Patrimoine Vivant, les ateliers Pinton produisent des tapis et moquettes de très haute qualité, ainsi que des tapisseries d'art destinées notamment à une clientèle d'hôtellerie de luxe. La société compte 39 salariés, majoritairement des artisans lissiers et tisserands, et 10 dans ses locaux parisiens. Les ateliers Pinton préparent actuellement la construction d'un nouveau bâtiment à Felletin, afin d'étendre et de robotiser la production de la manufacture. L'investissement d'un montant de 2,5 millions d'euros est soutenu à 35% par le plan France Relance.

Témoignage

Lucas Pinton, Président

« Notre nouveau bâtiment nous permettra, avec l'aide de France Relance, de relocaliser la grande majorité de notre production à Felletin, et d'élargir notre gamme de tapis et de moquettes. Nous allons donc produire plus, et dans de meilleures conditions. »

Gironde

Volet Écologie

France Relance c'est 127 millions d'euros mobilisés pour la rénovation de 98 bâtiments de l'État, pour un meilleur confort des agents et des usagers :

- L'École nationale supérieure d'Architecture et de Paysage de Bordeaux ;
- Le centre de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement de Nouvelle-Aquitaine ;
- La gendarmerie de Targon ;
- La sous-préfecture de Lesparre-Médoc.

En mars 2021, ce sont 17 bâtiments de l'État pour lesquels le marché de rénovation énergétique a été notifié.

France Relance a accompagné les Girondins dans le verdissement de leur véhicule automobile avec 8 383 primes à la conversion et bonus écologiques accordés depuis juillet;

En 2020, ce sont 2 349 particuliers qui se sont saisis de **MaPrimeRénov'** pour réaliser 21 millions d'euros de travaux afin de réduire l'empreinte carbone de leur logement, dont 6,7 millions d'euros d'aides de l'État.

Volet Compétitivité

France Relance c'est un soutien à l'industrie girondine : 22 entreprises du département ont bénéficié de 15,3 millions d'euros pour réaliser 61,3 millions d'euros d'investissement :

- 3 entreprises girondines ont bénéficié du fonds pour la modernisation de l'industrie aéronautique, dont Mecadaq à Pessac, pour des activités d'usinage de précision de pièces élémentaires ;
- 2 entreprises ont bénéficié du fonds pour la modernisation de la filière automobile; Il s'agit de Polyrise à Pessac et Madic Holding à Saint-André-de-Cubzac ;
- 12 entreprises ont bénéficié du fonds de soutien à l'investissement industriel dans les territoires; Ce sont par exemple Laffort à Floirac, Cacolac à Léognan et Symbiose à Pugnac ;
- 5 entreprises ont bénéficié du fonds pour la (re)localisation dans les secteurs critiques, dont Exinnov à Bordeaux; Cette entreprise a pour projet de produire sur le territoire national des ingrédients alimentaires, vitamines, pigments, anti-oxydants et conservateurs naturels à destination du secteur agroalimentaire.

France Relance accompagne le développement numérique des entreprises du territoire avec l'attribution de 983 chèques numériques. Au total, un soutien de 491 500 euros a été apporté aux TPE ayant engagé des dépenses de numérisation.

France Relance accompagne les entreprises de Gironde à l'export : 118 entreprises girondines ont bénéficié des « chèques export » de France Relance ou des « chèques VIE » pour les encourager, malgré le contexte sanitaire, à continuer à prospecter à l'international.

Volet Cohésion

France Relance c'est donner des perspectives aux jeunes girondins avec le plan « 1 jeune, 1 solution », avec plus de 19 000 jeunes girondins en ayant bénéficié dont :

- 8 226 primes à l'embauche financées par France Relance ;
- 10 732 contrats d'apprentissage aidés par France Relance ;

France Relance c'est l'État aux côtés des communes girondines dans leurs projets d'investissement local : 418 communes ont bénéficié de 22,2 millions d'euros au titre de la dotation de soutien à l'investissement local pour réaliser 33,3 millions d'euros d'investissements publics et notamment :

- À Mios pour la réalisation d'un complexe sportif ;
- Au Taillan-Médoc pour la création d'un groupe scolaire ;
- Ou enfin au Teich pour la modernisation du réseau d'eau.

La liste des projets et plus d'informations, chaque mois, sur <https://www.gironde.gouv.fr/Actualites/France-Relance-en-Gironde>;



Le Secrétaire Général de la Préfecture de la Gironde, Christophe Noël du Payrat, s'est rendu en juin 2021 dans les locaux de l'entreprise Otonomy aviation; Cette PME de 30 personnes, équipementier et leader mondial pour les principaux avionneurs d'affaires, est lauréate de l'appel à projet aéronautique de France Relance;

En effet, Otonomy Aviation a reçu une subvention de 500 000 euros pour un projet ambitieux d'innovation et de développement export : grâce aux retombées industrielles et commerciales d'un projet RDI, l'entreprise se donne les moyens de devenir une ETI française quasi exclusivement exportatrice et dont les fournisseurs sont à 95% situés en Nouvelle-Aquitaine; Ainsi, Otonomy Aviation, déjà leader des caméras embarquées en aviation d'affaires, le deviendra aussi en aviation commerciale civile;

Retrouvez toutes les mesures du plan de relance sur :

planderelance.gouv.fr

Contacts

Cabinet de Bruno Le Maire

01 53 18 41 13

presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr